

**Commune déléguée de BELLOU**  
Le bourg BELLOU  
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE  
Tél : 02 31 32 38 75

**ARRÊTÉ N°162/2024/AT**

**ARRETE DU 30.09.2024 jusqu'à la fin des travaux**

**Arrêté de circulation**  
**VOSE- FC2023-365128**

*TRAVAUX DE VOIRIE*

Le Maire délégué de BELLOU,  
Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et ses articles L.2212-1 et suivants,  
Vu le Code de la Route,  
Vu la demande de la société Groupe Alquenry et leurs sous-traitants 45 rue Pierre Martin 72100 LE MANS chargée de remplacer pour, le compte d'Orange d'appuis téléphoniques jugés trop vieux et dangereux en place pour place reprises sur poteaux existants suite contrôle sur la route de Bellouet à l'ancien manoir.

Considérant que les travaux doivent commencer le 30 septembre 2024,  
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique et pour la nécessité de travaux importants,  
Vu l'intérêt général,

**A R R E T E**

**Article 1er :** Une mise en place des panneaux sera instaurée, travaux, chaussée rétrécie, cônes de chantier, trflash camion à compter du 30 septembre 2024 et pendant la durée des travaux.

Chantiers ambulants pour une durée maximum par poteaux 2 heures.

**Article 2 :** La brigade de Gendarmerie de LIVAROT-PAYS D'AUGE est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3 :** Ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de GENDARMERIE de LIVAROT, Monsieur le Directeur de l'Agence Routière Départementale, à Alquenry et Orange Normandie.

Fait à Bellou, le 26 septembre 2024

Le Maire délégué  
Renée ANDRE

